

TRAPPES MAG

EN-YVELINES

VOTRE MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION LOCALE ■ Mars - Avril 2019 ■ n° 155



DOSSIER p.12
TRAPPES À TABLE

À TRAVERS LA VILLE p.5

La Ville mobilisée pour le droit des femmes

SPORT p.15

Inscrivez-vous au semi-marathon



**ÉLECTIONS
EUROPÉENNES 2019**
INSCRIPTIONS JUSQU'AU 31 MARS 2019

**INSCRIVEZ-VOUS SUR
LES LISTES ÉLECTORALES
EN LIGNE SUR TRAPPES.FR**

SOMMAIRE



8



12

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES cedex
Tél. : 01 30 69 17 00

Lundi 14h à 19h30 / Mardi, mercredi, jeudi
et vendredi 8h45/12h et 14h/17h.

Direction du logement fermée le vendredi.
Service de l'urbanisme fermé tous les matins.

HORAIRES DE MARCHÉ

Marché des Merisiers mercredi 13h30/18h30,
vendredi 7h30/13h et samedi 7h30/14h.

Marché du centre-ville dimanche 7h30/13h.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNC AFN (anciens combattants) :
3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.

FNACA : 2^e dimanche du mois, de 10h à 12h.

Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance
du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de
9h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 17h (tél. :
06 73 30 36 45).

Communiquez et informez-vous via
les réseaux sociaux de la ville



twitter.com/villedetrappes



www.facebook.com/siteofficieltrappes



www.instagram.com/trappesofficiel



www.youtube.com

et aussi www.trappes.fr - www.trappesmag.fr



18

A travers la ville | 4

Le centre équestre vous met le pied à l'étrier ;
la Ville mobilisée pour le droit des femmes ;
une médiatrice à La Poste

Retour en images | 7

Enfance et Jeunesse | 8

De la philo à l'école ; orientation, études, emploi :
préparez votre avenir

La ville change | 10

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : une
révision allégée ; redynamiser le centre-ville Jaurès

Dossier 12

Trappes à table

Sport | 15

Gymnastes en culottes courtes ;
une journée sous le signe du sport

Patrimoine | 16

L'Étoile d'or, une nouvelle vie pour
un lieu chargé d'histoire

Portrait | 17

Elisabeth Montoban, du stylo à la main

Culture | 18

Une pièce de théâtre créée avec les lycéens ;
mettez-vous à l'heure irlandaise

Tribunes libres | 20

Conseil municipal | 21

Infos pratiques | 22

Agenda | 23



Mesdames, messieurs mes chers concitoyens



La journée du 8 mars, chaque année marque son obstination à mettre en avant la lutte pour les droits des femmes et notamment la réduction des inégalités par rapport aux hommes.

Cette journée, issue de l'histoire des luttes féministes menées sur les continents européen et américain est devenue très rapidement une journée internationalement reconnue comme la « journée des femmes ».

Si un certain nombre d'avancées se font jour, elles n'en demeurent pas moins fragiles et c'est au quotidien que nous devons rester vigilants ; en effet, les violences faites aux femmes sont de plus en plus nombreuses et de plus en plus meurtrières. En 2017, tous les trois jours, une femme mourait des coups reçus dans le milieu intrafamilial. En 2018, il en meurt une tous les deux jours !!

La réduction des inégalités ne doit pas nous entraîner vers la meurtrissure et le mépris violent qui leur sont faits, mais doit nous entraîner vers un profond respect mutuel.

Continuons ensemble à toujours progresser vers une plénitude des droits et de l'égalité des êtres humains qu'ils soient femmes ou qu'ils soient hommes.

Le 17 avril, nous renouvelons notre forum de l'emploi et de l'apprentissage. L'absence d'emploi met trop souvent des personnes et des familles en difficultés. Le droit à l'emploi et à un salaire permettant une vie agréable est un impératif que porte toute l'équipe municipale. Trappes-en-Yvelines est d'ailleurs une des villes dont le développement économique est le plus important de l'agglomération. Mais, en ces temps complexes, se satisfaire de cela serait irresponsable. C'est pourquoi ce forum, et tous les dispositifs municipaux, communautaires ou nationaux ont leur importance. Nous devons être actifs et vigilants.

Venez rencontrer les entreprises et les organismes spécialisés si vous êtes en recherche d'un emploi, d'un apprentissage ou de précisions sur vos orientations d'avenir.

La Ville est à votre service en ce domaine comme en tant d'autres.

Enfin, je ne peux pas ne pas mentionner dans cet éditorial que le 19 mars, nous aurons un temps de recueillement en saluant la fin de ce qui fut la guerre d'Algérie et le retour de la paix dans ce pays devenu autonome.

De même, le 28 avril, nous participerons à la Journée nationale du souvenir des victimes de la déportation. Moment privilégié pour ne pas oublier que le fascisme et la dictature sont encore présents dans le Monde.

Bon printemps à toutes et à tous et que progresse la fraternité.

Guy Malandain
Maire de Trappes-en-Yvelines



PARTICIPEZ AUX PORTES OUVERTES

de l'Île de loisirs les 6 et 7 avril, l'entrée véhicule est gratuite et pour toute place d'activité achetée, une deuxième place est offerte.

EN BREF

Comité de quartier
Merisiers/Farge/Thorez/Cité nouvelle

Loto : tentez votre chance le samedi 23 mars à la salle Jean-Baptiste Clément, de 14h30 à 18h.

Bourse aux livres et aux jeux : échangez lors d'une après-midi de bourse aux livres et aux jeux et d'animations, le samedi 20 avril à la salle Jean-Baptiste Clément, de 14h à 17h.

Le centre équestre de l'Île de loisirs fait peau neuve

Le centre équestre de 6 hectares, devenu une délégation de service public en août 2017, était déjà doté de nombreux équipements de qualité. Il prend une toute nouvelle envergure après des travaux récents : rénovation de l'espace accueil, création d'un bloc sanitaire pour le public, d'une carrière de 65 m sur 55 m, construction de 25 box supplémentaires et agrandissement du gué dans le parcours de

cross. Avec ses trois manèges couverts, ses carrières, son espace cross et l'accès à l'Île de loisirs, le centre peut accueillir les cavaliers des plus jeunes (deux ans, sur les poneys shetland), jusqu'aux cavaliers confirmés comme pendant le concours complet international d'octobre prochain. C'est cette polyvalence qui est recherchée par Julien Pelletier, directeur du centre. « Notre première préoccupation est de rendre le club accessible à tous. Cela passe autant par l'installation de sanitaires accessibles aux personnes handicapées que par des tarifs abordables et la possibilité de payer en plusieurs fois sans frais ». L'inauguration des nouveaux équipements est prévue en avril, l'occasion de découvrir les stages et offres d'initiation.

Infos, tarifs : SQY Equitation, Rond point Éric Tabarly, 78190 Trappes-en-Yvelines, tél : 01 30 16 44 46
www.sqy-equitation.fr

Un bus pour sensibiliser aux AVC

Mercredi 20 mars, le parking du centre commercial des Merisiers accueille le bus AVC pour la troisième année. Troisième cause de mortalité, les AVC (Accidents Vasculaires Cérébraux) sont la première cause de handicap acquis chez l'adulte. Apprenez à reconnaître les signes d'un AVC et à en imiter les risques avec les spécialistes de l'Agence régionale de santé. Si vous le souhaitez, vous pourrez évaluer vos facteurs de risque d'AVC.



La Ville mobilisée pour le droit des femmes

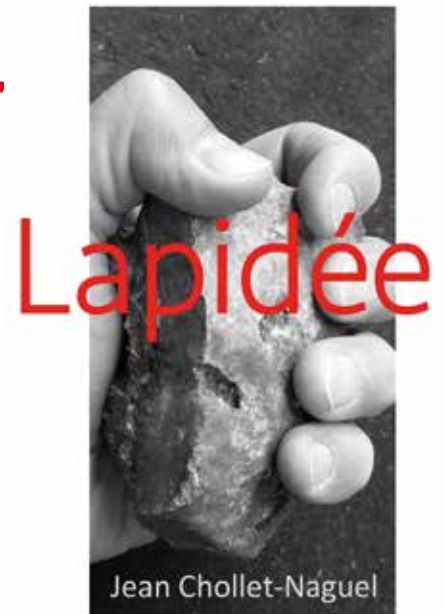
Dans le cadre de la journée nationale des droits des femmes le 8 mars, la Ville propose plusieurs rendez-vous thématiques et organise un concours pour nommer l'aire de jeux et d'activités sportives rue Thorez d'après une sportive connue. Du 8 au 15 mars, votez en ligne pour la liste de cinq noms retenus parmi les propositions soumises à la Ville. Le nom sera dévoilé lors de l'inauguration de l'équipement le samedi 23 mars.

Les autres animations prévues sont : **Poètes d'ici** : lectures thématiques autour de la Beauté et des femmes, vendredi 8 mars à 18h30 à la librairie Le Mille Feuilles.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR www.trappesmag.fr

« **L'envol féminin** » : installation d'une fresque composée de sept grandes toiles représentant des silhouettes de femmes, réalisée dans les centres socioculturels et les différentes structures de la ville. Inauguration à l'école de musique et de danse le jeudi 14 mars à 19h30 puis exposition à l'Hôtel de ville du 18 au 29 mars.

« **Lapidée** » : Théâtre, avec la Compagnie du Chaos (quatre comédiennes trappistes issues de l'Atelier d'après, compagnie des anciens élèves de l'option théâtre du Lycée de la Plaine de Neauphle), mise en scène d'Etienne Guichard du Théâtre du Sable. Le jeudi 14 mars à l'auditorium de l'EMD à 20h30, gratuit.



AVEC Yamina Boubekeur, Céline Lemare, Héana Lienne et Cissé Yatera
MISE EN SCÈNE Etienne Guichard

Casser les stéréotypes du sport féminin : ateliers, démonstrations et initiations avec les associations sportives, le lundi 11 mars de 17h30 à 19h30, gymnase Broustal (réservé aux femmes et filles dès 10 ans).



LIVRES À ROULETTES

Le bibliobus vous ouvre ses portes les mercredis 13 et 27 mars, et le 10 avril. Retrouvez-le devant l'école Anne Franck, rue Gabriel Péri de 15h30 à 17h30. N'oubliez pas d'amener votre carte de médiathèque ! Rens. : e-mediathèque.sqy.fr

PRENEZ SOIN DE VOS DENTS

Profitez d'un dépistage et d'une prévention buccodentaire dans les centres socioculturels en avril. Rendez-vous le mercredi 3 au centre Luxereau, le mercredi 17 au centre Moro et le mardi 23 au centre Les Merisiers, de 14h à 18h.





Asmae, agent de médiation à la Poste

Arrivée à Trappes-en-Yvelines en 2015, Asmae Jebli travaille depuis janvier à La Poste comme agent de médiation. C'est l'association AMEEA qui l'a détachée dans le bureau de poste. Elle qui a déjà travaillé au Mille Feuilles n'a pas hésité quand sa conseillère du PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) lui a parlé du poste : « J'aide les gens à utiliser les automates et

distributeurs, je m'occupe de l'accueil. Le but est de faire gagner du temps aux clients avant d'arriver au guichet. Je les aide à remplir leurs documents et parfois je traduis entre français et arabe ». Retrouvez Asmae au bureau de poste des Merisiers (2 rue Léo Lagrange) tous les après-midis du lundi au vendredi et les vendredis et samedis matin.

EN BREF

Publicité et cadre de vie

Le règlement local de publicité intercommunal (RLPI) de l'agglomération, destiné à réglementer la publicité, les enseignes et pré-enseignes pour protéger le cadre de vie et les paysages, est en cours d'élaboration. Après en avoir validé les grandes orientations lors du conseil communautaire le 21 février, Saint-Quentin-en-Yvelines lance notamment une grande enquête publique auprès des habitants et acteurs locaux.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.sqy.fr

Démarches numériques : un meilleur accompagnement

La Ville met à disposition une médiatrice numérique supplémentaire pour vous accompagner dans vos démarches en ligne. Présente à la Cyberbase le mercredi de 9h30 à 12h et le vendredi de 16h à 20h, elle vous

Norah Feia, médiatrice numérique à la cyberbase, vous accompagne dans vos démarches en ligne.

aide et vous oriente si besoin vers un atelier informatique ou le bon partenaire social. **Infos : 01 30 16 24 92.**



COMMÉMORATIONS

Mardi 19 mars : Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
18h30 : rassemblement Place du 19 mars 1962.

Dimanche 28 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation, 73^e anniversaire de la libération des camps et du retour des déportés.
10h30 : rassemblement au Monument aux Morts, place Monseigneur Roméro.

Le vendredi 18 janvier, les conteurs de Trappes se produisent devant les retraités, au foyer Burgard.



Le mardi 12 février, éveil au théâtre classique avec une séance scolaire des Fourberies de Scapin à la Merise par la Compagnie Scrap'n'scene.



Le lundi 18 février, le porte-drapeau de l'association des combattants prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc (ACPG-CATM), dissoute en 2011, remet le drapeau associatif à la municipalité.



Le samedi 12 janvier, lors du championnat de France Espoir de Taekwondo à Niort, deux jeunes trappistes ont décroché une médaille : Louis Gergeoura obtient le bronze et Khalida Hadad l'argent. Elle devient vice-championne de France à 14 ans, lors de sa première année en Junior.



Séance de marche nordique avec les centres socioculturels.



De la philo à l'école

Avec la volonté de proposer une offre éducative de qualité, la Ville inscrit ses temps d'accueil périscolaire dans le cadre du Projet éducatif de territoire. L'occasion d'innover, par exemple avec un atelier philo, et d'inviter les jeunes Trappistes à participer.

Depuis la rentrée 2018, la Ville enregistre une augmentation des effectifs fréquentant les accueils périscolaires. Une évolution qui reflète les besoins des familles arrivées suite à la construction de nouveaux logements ainsi que la confiance des habitants dans la qualité des activités proposées aux enfants.

S'INITIER À LA PHILOSOPHIE

« La philosophie, c'est quand on pose des questions et qu'on peut répondre mais ce n'est pas forcément la seule bonne réponse », selon Syrine, de l'école élémentaire Paul Langevin. En ce vendredi après-midi de février, elle fait partie du groupe de 7 élèves qui suit l'atelier philo lors du temps d'accueil périscolaire. Marie Perrin anime l'atelier après avoir suivi une formation auprès de l'association Savoir être et vivre ensemble (SEVE). « On leur apprend à être attentif, à dire ce qu'ils ressentent ». Les exercices sont attendus par les enfants : partager ses émotions, écouter une histoire,

dessiner un sujet dont on parle... Pour Marine Baillon, de l'association SEVE, « prendre le temps de réflexion et de parole, apprendre à utiliser le bon vocabulaire fait grandir le discernement des enfants. C'est fondamental pour leur vie de futur citoyen ». Cet atelier est l'une des nouveautés du Projet éducatif de territoire, au même titre que les ateliers théâtre avec la Compagnie du Sable et les ateliers sur les faits religieux, toutes religions confondues, avec l'association « Enquête ».

A LA DÉCOUVERTE DES ATELIERS PÉRISCOLAIRES

Du 11 mars au 19 avril, certains ateliers des temps d'accueil ouvrent leur porte aux enfants qui ne fréquentent pas les accueils périscolaires et le centre de loisirs habituellement. Vos enfants pourront essayer l'anglais ludique, l'improvisation, le judo, la relaxation, l'initiation au tir à l'arc, l'initiation à la pratique sportive et jeux collectifs et le café philo. Les familles pourront s'inscrire auprès des directeurs des accueils périscolaires. Il suffit de régler un ticket à 1€ auprès de la régie centralisée pour chaque séance. La première séance permet à l'enfant de découvrir l'atelier, avant de s'engager pour toute la période. La curiosité n'est plus un défaut !

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR www.trappesmag.fr

EN BREF

LA FRÉQUENTATION DES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES AUGMENTE

Comparaison entre l'année scolaire 2018/2019 et 2017/2018

+8,6% pour la pause méridienne

+8,4% pour l'accueil du soir

+16,7% pour l'accueil du mercredi

+6,4% pour l'accueil durant les vacances scolaires



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.trappesmag.fr

Orientation, études, emploi : préparez votre avenir

Pour la vie professionnelle, rien ne sert de courir, il faut partir à point : s'interroger sur les études, travailler son inscription Parcours Sup et se renseigner sur les métiers.

FORUM DE L'EMPLOI ET DE L'APPRENTISSAGE : UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE

La Ville organise chaque année un Forum de l'emploi. Elle vous accompagne également dans vos demandes d'apprentissage ou d'études à l'étranger. Le mercredi 17 avril, direction le gymnase Guimier pour se renseigner sur les études, rencontrer des recruteurs locaux et déposer vos CV. Participez aussi aux ateliers CV, lettres de motivation et techniques de recherche d'emploi.

EN AMONT, DES INFORMATIONS POUR S'ORIENTER

Le lycée de la Plaine de Neauphle accueille collégiens et lycéens pour la rencontre *A' Trappes ton avenir*, le vendredi 15 mars, de 10h à 17h. L'objectif : rendre accessibles les métiers aux jeunes et créer un réseau en discutant avec des anciens élèves. Une bonne manière de comprendre l'utilité des diplômes et de l'insertion dans la vie active. Le lycée en profite pour organiser sa journée Portes ouvertes.

ENVIE DE VACANCES ?

Participez aux séjours proposés par la Ville. Inscrivez-vous au séjour familles à Longevilles Mont d'Or (22 au 27 juillet), jusqu'au 10 mai. Les inscriptions pour les séjours sportifs à Villefort (15 au 20 juillet) et à l'Île d'Oléron (12 au 17 août) auront lieu du 15 avril au 15 mai. Il reste quelques jours (jusqu'au 14 mars), pour vous préinscrire aux chantiers de volontariat en Argentine ou au Sri Lanka, pendant les vacances d'été.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.trappes.fr

L'étape qui attend ensuite les lycéens est l'inscription sur la plateforme Parcours Sup. La Cité des métiers de Saint-Quentin-en-Yvelines propose un nouvel atelier « *Comment valoriser sa candidature sur Parcours Sup ?* » Au programme ; les clés pour bien rédiger son projet de formation motivé, trouver les arguments pour mettre en valeur son parcours et communiquer sur son projet d'études. Prenez rendez-vous le mercredi 20 mars à 14h !

Infos : BJJ, 16 bis rue Gabriel Péri, 01 30 16 24 99.
Cité des métiers de SQY, 1 rue des Hêtres,
ZA du Buisson de la Coudre, 01 34 82 82 61,
cite.metiers@citedesmetiers-sqy.fr.

EN BREF

INSCRIPTIONS ET DÉROGATIONS SCOLAIRES

Début des inscriptions scolaires le 1^{er} février 2019 et si possible avant le 31 mars 2019. Début des dérogations scolaires le 1^{er} février 2019, dossiers complets à retourner avant le 15 avril 2019. Réalisez ces démarches par voie dématérialisée sur www.trappes.fr.



EN BREF

UNE SIRÈNE POUR LA VILLE.

L'avez-vous entendue ? La sirène d'alarme retentit désormais à midi tous les premiers mercredis de chaque mois, dans le cadre de la mise en place du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). La Ville travaille également à l'élaboration d'un document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) à destination des habitants.

Redynamiser le centre-ville Jaurès

RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS

SUR www.trappes.fr,

rubriques tous les projets

La Ville donne un coup de pouce à son centre ancien. Tout d'abord, à travers une étude sur la requalification commerciale du centre-ville et la stratégie d'intervention financière menée par la SEMAEST. Dans le cadre d'*Action Cœur de Ville*, la Société d'économie mixte de la Ville de Paris interroge commerçants, résidents et présidents de quartier. Elle pourra ainsi accompagner la Ville dans sa programmation commerciale, délivrer des prescriptions techniques et une stratégie économique. De plus, la ville a obtenu une subvention du

Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce (FISAC) de plus de 200 000 €. Cette subvention sera utilisée d'une part pour la rénovation du marché des Merisiers, d'autre part pour redynamiser l'Association des Commerçants dans le cadre du *projet Cœur de ville*. La Ville pourra notamment accompagner les commerçants dans la redynamisation de leur boutique selon leurs besoins (façades, devantures, matériel, sécurisation ou mise aux normes pour l'accessibilité aux personnes handicapées).

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) : une révision allégée

Depuis l'approbation du PLUi en février 2017, de nouveaux projets et demandes ont émergé. Des éclaircissements sur les règles nécessaires entraînent une évolution du PLUi, sans pour autant en modifier les grands principes. L'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines engage une révision "allégée" du document pour :

- modifier la lisibilité des règles,
- contrôler l'évolution de secteurs de la ville,
- apporter des compléments sur la protection patrimoniale,

- mettre à jour le plan de zonage,
- rendre plus cohérents les sites classés et les zones urbaines.

Pour participer à la révision, vous pouvez consulter le dossier évolutif et le registre disponibles à l'Hôtel de ville et à l'hôtel d'agglomération, le site de l'agglomération, écrire à plui@squ.fr (ou par courrier à l'attention de Monsieur le Président de Saint-Quentin-en-Yvelines) ou participer à la réunion publique le 26 mars à 20h au centre technique communautaire, 4 avenue des Charmes à Trappes.

Infos : www.squ.fr

MÉNAGE DE PRINTEMPS

La Ville organise une opération « coup de poing » d'entretien dans les quartiers qui n'ont pas récemment bénéficié de remises en état importantes. Sur ces zones ciblées, le programme est chargé : nettoyage, désherbage, entretien des espaces verts, réfection des voiries, signalétique et marquage. En mars, le secteur Costes/Casanova ouvre le bal, suivi en avril du secteur Marceau/ Kléber puis de La Boissière en mai. Cette opération mobilise 5 agents de la voirie, 3 agents des espaces verts et les prestataires habituels.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS

SUR www.trappes.fr

Découvrez les nouveaux équipements sportifs de la ville

Le samedi 23 mars, rendez-vous à l'aire de jeux et d'activités sportives non genrées rue Maurice Thorez, à 15h. Pour l'occasion, le nom de l'équipement, choisi parmi une liste de noms de sportives connues, sera dévoilé et des démonstrations pour l'utilisation des équipements sportifs seront organisées avec l'association Pull and Push. Vous êtes ensuite conviés par l'association des Archers de Trappes à l'inauguration du nouveau pas de tir du complexe sportif Jacques Monquaut à 16h. Plusieurs démonstrations seront proposées.

TRAPPES EN CHIFFRES

7 337

C'EST LE NOMBRE DE
LICENCIÉS DANS LES 30
ASSOCIATIONS SPORTIVES
SUBVENTIONNÉES
PAR LA VILLE



UN PLAN DE STATIONNEMENT MODIFIÉ À LA BOISSIÈRE

Le stationnement dans le quartier de La Boissière est pour le moment semi-alterné. Mais suite à de nombreux problèmes de circulation et verbalisations les 1^{er} et 16 de chaque mois, la Ville le réorganise. Ce nouveau plan a été établi avec le Comité de quartier, avec lequel la Ville a défini les grands principes : marquage des places par un unique trait de pointillés, pas de matérialisation des places par véhicule et pas de zone bleue.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS

SUR www.trappes.fr



Trappes à table !

Assiettes équilibrées, circuit court, partage et moments conviviaux... l'alimentation tient une place importante dans nos vies. La Ville développe ses bonnes pratiques pour proposer, notamment aux enfants, une alimentation plus saine et une éducation pertinente.

Les assiettes des jeunes Trappistes avaient quelque chose de particulier en ce début d'année. La viande de bœuf servie dans les cantines provenait d'un élevage de Houdan. Cette volonté d'utiliser les produits locaux n'est pas nouvelle.

CIRCUIT COURT, FILIÈRE BIO

La cuisine centrale se fournit auprès de nombreux producteurs locaux : « *Nous utilisons des tomates de plein champ de Saulx les Chartreux (91), des fromages de la ferme de Rambouillet (78), des yaourts et le chou blanc de Bouafle (78), des salades de Chally-en-Brie (77), des poires de Tremblay sur Mauldre (78) et des champignons de Carrières-sur-Seine (78)* », explique Thierry Andro, directeur de la cuisine centrale. La Ville applique déjà la loi EGALIM (50% de produits locaux ou sous signes d'origine et de qualité dont des produits bio) depuis plus d'un an, alors qu'elle ne sera obligatoire dans la restauration collective publique qu'au 1^{er} janvier 2022. Les menus de la cuisine centrale sont élaborés par une diététicienne et répondent à d'autres critères : « *Nous*

LA CUISINE MUNICIPALE EN 2018

2 200 repas
produits en moyenne par jour

81 agents
dont 18 à la cuisine centrale
et 62 agents dans les offices

234 868 goûters
produits par an

52 931 € d'investissements
dans les offices des écoles



Visite de la ferme du Moulin à Houdan, le 9 janvier 2019.

sommes vigilants sur la provenance des denrées alimentaires : viande d'origine française, dont la viande labélisée Bleu Blanc Cœur, absence d'OGM et repas bios. Nous en proposons plusieurs chaque mois », ajoute Thierry Andro. Menus thématiques et animations viennent ponctuer les midis des enfants. Cette démarche de qualité se fait conjointement à un projet de chasse au gaspillage. Dès décembre 2016, chaque année, deux offices élémentaires effectuent des pesées des déchets régulièrement. Pour la rentrée 2019, chaque office élémentaire sera équipé d'une table de tri où les enfants pourront trier et peser leurs déchets, puis les verser dans des conteneurs. L'un des autres objectifs de l'année 2019 est de mettre en place dans tous les restaurants élémentaire une restauration en mode « self » avec un choix sur la protéine.

EDUCATION À LA NUTRITION

Certaines pathologies comme l'obésité infantile ou le diabète ne cessent d'augmenter en France. Plus de 5 % de la population française était traitée pharmacologiquement pour un diabète en 2016 (étude de Santé publique France publiée fin 2018). L'éducation à une alimentation équilibrée fait sens. Offrir et éduquer à une alimentation



Des produits frais au menu de la cuisine centrale.



Découverte de l'univers de l'élevage à l'école Jaurès.

équilibrée fait d'ailleurs partie des objectifs du Projet éducatif de territoire. C'est ainsi que les concours des menus concernent six écoles chaque année. Les écoliers bénéficient de plusieurs séances avec une diététicienne. Au programme : comprendre les familles d'aliments, leur fonction et élaborer un menu équilibré. Un atelier goûter, lui aussi avec une diététicienne, fait déguster aux enfants des produits différents pour qu'ils équilibrent le fameux quatre heures.

Chaque année, la quinzaine de la nutrition propose aux familles des ateliers autour de la nutrition. La 5^e édition aura lieu en octobre, pilotée par la Maison des parents, en lien avec l'Agence régionale de santé. Les acteurs du territoire sont également mobilisés sur la question de l'alimentation. A la ferme pédagogique de l'Île de loisirs, par exemple, les plus jeunes en apprennent plus sur le blé, le lait et le miel avec les ateliers Des céréales au pain, De la mamelle à la gamelle et Happycoolteur. L'Institut de promotion de la santé propose des ateliers nutrition selon les besoins des usagers.



Partage autour de la recette du pain farci au centre socioculturel Michel Luxereau

CONTACTS

Centres socioculturels

Annette Moro, 18 square G. Sand,
01 30 69 19 66.

Michel Luxereau, 19 bis rue J. Zay,
01 30 69 18 48.

Les Merisiers, 6 rue Eugène Pottier,
01 30 69 19 79.

Amap

Farces à Trappes au Centre social
M. Luxereau, 19bis Rue Jean Zay.

Ferme pédagogique

Île de loisirs de Saint-Quentin-en-
Yvelines - Réserve RD 912, 78190
Trappes, 01 30 16 44 40. saint-
quentin-en-yvelines.iledeloisirs.fr

Institut de promotion de la santé

Centre Jaurès, 3, place de la Mairie,
01 30 16 17 80.

Le marché des Merisiers

Place des Merisiers, mercredi
13h-18h30, samedi 7h30-14h,
vendredi 7h30/13h.

Le marché du centre-ville, parking
Cachin, dimanche 8h à 12h30.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.trappesmag.fr

RESTAURATION ENTRE PARTAGE ET SAVOIR-FAIRE

« C'est ma voisine Aïcha qui m'a conseillé de venir ici. Je ne travaillais pas le vendredi et j'appréhendais un peu le groupe de femmes, mais c'est vraiment positif » explique Sara, une habitante du quartier Jean Macé, lors du cours de cuisine du vendredi matin au centre socioculturel Michel Luxereau. « C'est un moment de convivialité, on cuisine en rigolant et on voyage avec les spécialités de chacune. Les mères qui récupèrent leur enfant le vendredi midi arrivent en plus avec un repas prêt ». Les trois centres socioculturels proposent leur rendez-vous culinaire hebdomadaire.

Se faire plaisir, c'est aussi cuisiner des produits locaux que l'on peut trouver à l'AMAP. A travers un contrat d'un an, vous recevez un panier de légumes locaux, des agriculteurs partenaires, moins cher qu'en grande surface. En contrepartie, vous donnez un peu de temps à l'association et aux agriculteurs. Et les produits « Fais à Trappes », alors ? Certains d'entre vous connaissent déjà les glaces Maison Alpérel. Produites dans la ville, elles contiennent notamment du lait de la ferme de Grignon. Au menu également, le miel Les Ruchers des Yvelines, produit par Amor Kaabia, mis en pot et vendu à Trappes-en-Yvelines (marché). A vos recettes !

LA RESTAURATION À TRAPPES-EN-YVELINES



9

boulangeries



5

boucheries



1

salon de thé



15

restaurants
traditionnels

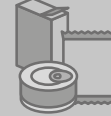
35

restaurants
de type
restauration
rapide

14

services de
traiteurs

3

débits de
boisson

10

magasins ou
épiceries
d'alimentation



Gymnastes en culottes courtes

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR www.trappesmag.fr

Qu'obtenez-vous si vous mélangez des blocs de motricité, des tapis colorés et des (grands) bébés ? Élémentaire, mon cher Watson, c'est une séance de Gym mini ! Chaque mardi et mercredi, le gymnase Broustal se transforme en gigantesque aire de jeu pour les 3-4 ans. Alexandre et Mohamed encadrent les séances. Les deux animateurs proposent des activités

pour « développer l'équilibre et la motricité des enfants en sautant, grim pant, en évoluant sur dif-

férentes textures, des tapis mous aux surfaces plus dures, sans oublier de développer leur autonomie ». Sur les tapis, les enfants courent, escaladent ou jouent à chat dans la bonne humeur. Les jeux collectifs apprennent aussi à suivre des consignes et travaillent le français. Cécile, la mère d'Izia, 3 ans ½, voit l'évolution de sa fille : « Elle a commencé en octobre. Les exercices sur les tapis l'aident à associer les couleurs, les parcours changent tout le temps. Elle avait un peu de mal à écouter mais maintenant elle aide à ranger en fin de séance. La gym mini l'épanouit, les enfants sympathisent et les parents aussi... » Vous pouvez inscrire votre enfant à l'une des deux séances, le mardi à 16h ou le mercredi à 17h.

CALENDRIER SPORTIF

Pétanque : gymnase Tousseau, terrain René Kalk
Dimanche 10 mars 14h : Challenge de la ville

Natation : piscine Jacques Monquaut
Vendredi 16 mars 9h à 21h : 12h de natation

Basket : complexe sportif Paul Mahier
Samedi 23 mars à 20h : Trappes / Verneuil
Samedi 30 mars à 20h : Trappes / Alerte SP de Fondettes

Football : stade Gravaud 15h
Dimanche 24 mars : Trappes/ Le Pecq
Dimanche 5 mai : Trappes/ Aubergenville

Tir à l'arc : gymnase Guimier
Samedi 6 avril 15h : Tir du Roy

RETROUVEZ TOUTES LES DATES DANS L'AGENDA SUR www.trappesmag.fr

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS SUR www.trappesmag.fr



Semi-marathon

Enfilez votre dossard et retrouvez-nous au stade Chansac pour le départ du deuxième semi-marathon de la Ville le dimanche 14 avril à 9h. Inscrivez-vous dès maintenant pour bénéficier d'un tarif préférentiel sur <http://semimarathontrappes.fr> (jusqu'au 11 avril) ou par courrier (jusqu'au 10 avril). Trois courses au programme : semi-marathon, 10 km et 1,5 km pour les jeunes. Le jour-même, l'inscription reste possible jusqu'à 8h50 et vous pouvez participer aux animations prévues pour les petits et les grands.



RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.trappes.fr

L'ÉTOILE D'OR EN BREF

2 220 000 € HT
de travaux (subventions : 750 000 €
du fond de concours Saint-Quentin-
en-Yvelines et 620 000 €
de l'opération Cœur de ville (État
et Département des Yvelines).

XVII^e siècle Présence attestée
d'un bâtiment

2012 Achat par la ville

156 m² de jardin

80 m² de restauration

100 m² de salle d'activités

L'Etoile d'or, Une nouvelle vie pour un lieu chargé d'histoire

Pour redynamiser le centre-ville, Trappes en Yvelines crée un café culturel dans l'ancienne auberge l'Etoile d'Or. Lieu de rencontre et de création, le café conservera son architecture d'origine tout en s'ouvrant sur le quartier. L'ouverture est prévue début 2020. L'occasion de revenir sur l'histoire de l'un des plus anciens bâtiments de la ville.

UNE ORIGINE ROYALE

Située au croisement des rues de la République et Jaurès, le long de l'ancienne route Nationale, l'Etoile d'Or est citée dans les archives à l'époque de Louis XIV comme auberge de la Chasse Royale. Trappes était située sur le bord du domaine royal et l'étang de Saint-Quentin-en-Yvelines, servait de réserve pour les jeux d'eau de Versailles. L'Etoile d'Or a conservé sa charpente et ses poutres d'origine, ainsi que son puits creusé dans la cour.

DU RELAI DE POSTE...

Le relais de poste aux chevaux, créé en 1702 dans la grande rue, s'installe dans ce bâtiment en 1713. Il abrite la poste aux lettres en 1734. La grange attenante, l'actuel cinéma Le Grenier à Sel, est utilisée comme écurie. Elle apparaît sur les plans de Trappes dès 1588 sous le nom de "grange du Douaire". Convertie en grenier à sel, elle est ensuite utilisée en écurie et atelier pour les activités de l'Etoile d'or.

... À L'HÔTEL

En 1900, on peut trouver à l'Hôtel de l'Etoile d'Or du bois, du charbon, une écurie, des remises et des voitures à volonté. Les propriétaires se succèdent : Maison Morgant (1910) Maison Prostot (1912), Maison Laurent (1920). Le lieu sert aussi de garage pour autos, restaurant, marchand de vin. En 1960, le lieu devient la brasserie L'Etoile d'Or. Les spectateurs du cinéma Le Normandie (installé depuis 1919 dans la grange) s'y pressent à l'entracte.



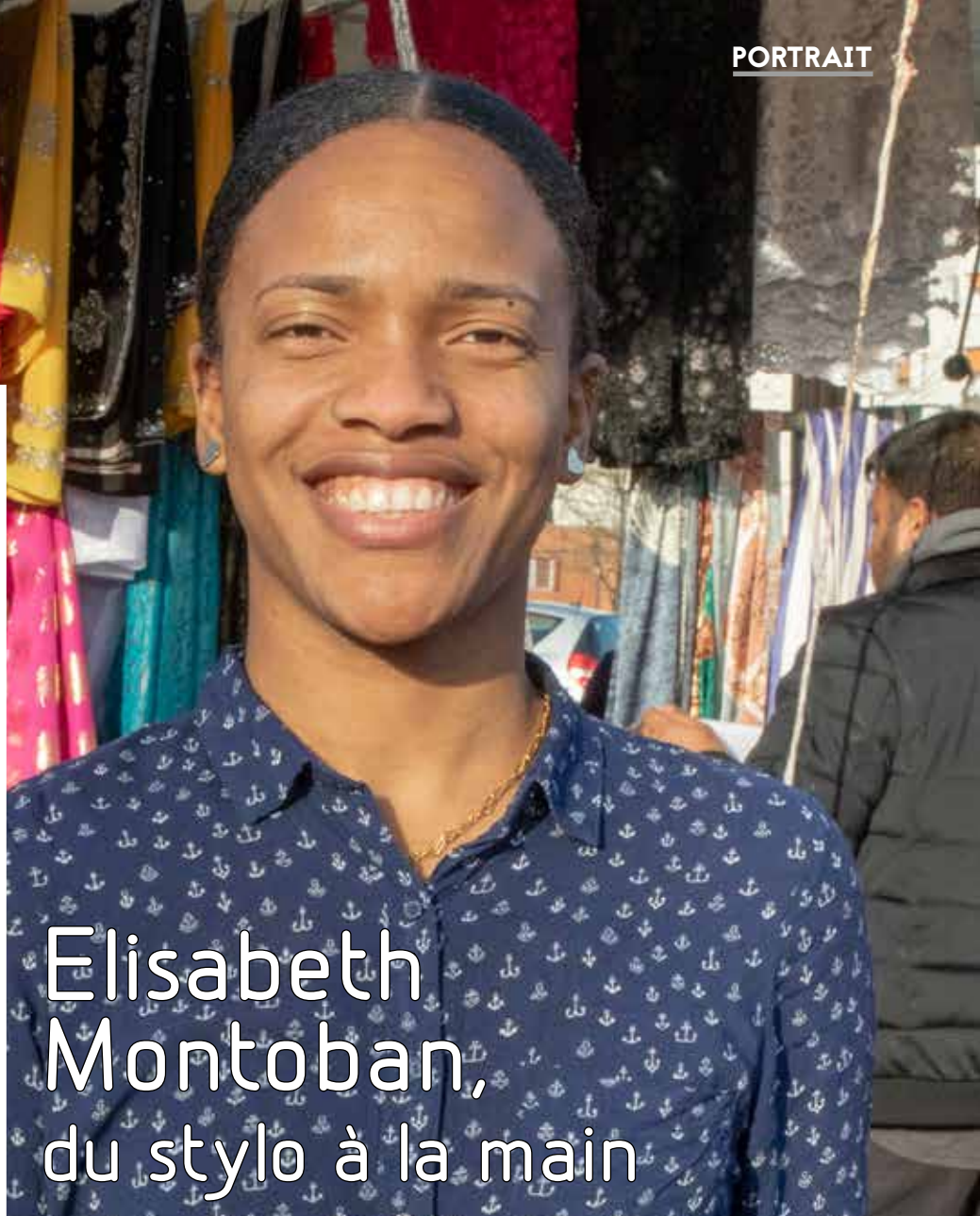
Le parcours d'Elisabeth, 25 ans, est fait d'extrêmes : elle a fait plus de 7 000 kilomètres pour étudier en France, puis abandonne pour travailler. On lui propose un CDI, elle refuse et reprend les études. Maintenant, elle veut transformer des stylos en mains...

CHANGER DE REPÈRES

Après son bac en Guyane Française, Elisabeth Montoban s'installe à Trappes-en-Yvelines, chez sa sœur, pour continuer ses études. « *Je ne sortais pas, sauf chez mes amis de Guyane partis étudier à Paris* », se souvient-elle. Exception faite du marché, incontournable chaque samedi ! Elle découvre le Bureau Information Jeunesse et les séjours volontariat. « *J'ai aimé la vidéo des jeunes de 2017. Plutôt que de rester chez moi à ne rien faire, j'ai décidé de m'inscrire* ». Le séjour est « *extraordinaire* » : elle tisse des liens avec les enfants pour qui ils construisent une école et avec les autres Trappistes. « *On se croisait à la gare sans se connaître. Maintenant on discute, on se voit à la Soirée des Réussites. Je recommande cette expérience* » !

REPRENDRE LES ÉTUDES

Son premier apprentissage se passe mal. Elisabeth décroche et décide de travailler. Lorsqu'on lui propose un CDI à l'Hôpital Privé de l'Ouest Parisien, elle a un déclic ; est-ce vraiment la vie qu'elle veut ? Elle reprend ses études en 2018 car elle veut être « *technicienne des lycées, et chapeauter tous les services techniques dans un établis-*



Elisabeth Montoban, du stylo à la main

sement ». L'univers scolaire, les questions environnementales et le travail en équipe la ramènent vers le BTS commencé en 2012. En alternance, elle travaille dans un lycée de Saint-Germain-en-Laye depuis janvier 2018 où elle gère 30 agents. Elle est la première personne en apprentissage avec la Région Ile-de-France à ce poste.

UNE MAIN 3D

Pour ses études, Elisabeth mène un projet pratique inspiré du problème de santé de sa mère à une main. « *Le plastique est souvent recyclé en meubles de jardin, alors qu'on*

peut utiliser de simples palettes. Avec l'impression 3D, je crée une prothèse de main à partir de stylos recyclés », soutient-elle. L'étudiante trouve les plans en accès libre sur internet. Elle collecte 7 kilos de stylos mais a des difficultés pour les transformer. Elle rencontre un concepteur de prothèses, s'inscrit au SQYLab de la Verrière... « *Même si je n'arrive pas à trouver les solutions techniques maintenant, je continue de travailler sur ce projet. Il y a plus de 400 lycées en Île-de-France. Là où je travaille, il y a 1 600 élèves. Imaginez le nombre de stylos qu'on peut recycler !* » conclut-elle avec un sourire décidé.

EN BREF

Déposez vos stylos et instruments d'écriture usagés à l'Espace Jeunes Anatole France (34, rue Hector Berlioz, 01 30 51 05 04) pour contribuer au projet d'Elisabeth.

Contact : elisabethmontoban@gmail.com

Bureau d'Information Jeunesse : 16 bis rue Gabriel Péri, 01 30 16 24 99



Des lycéens sur les planches et en coulisses

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.lamerise.com

La compagnie de théâtre La Rousse s'associe à une classe du lycée de La Plaine de Neauphle pour créer son prochain spectacle. Une collaboration originale et riche de découvertes des deux côtés !



Sur la scène de La Merise, fin janvier, des lycéens soupirent, crient ou grognent d'énervement. Des sons qui sont enregistrés par la compagnie de théâtre La Rousse pour composer la bande-son de leur prochain spectacle, *Spécimens*. Cette création s'inspire largement de la contribution des lycéens. L'adolescence au cœur du projet Pour Nathalie Pansard, metteur en scène, « *L'adolescence est un territoire, comme l'enfance. Si les spectacles pour ados abordent souvent des sujets graves, j'ai voulu un projet joyeux. Le plus grand tabou de cette génération, c'est les sentiments : difficile de parler d'amour ! Le théâtre est un endroit de liberté d'expression privilégié, si un élève a le déclic ou trouve sa place au sein de la classe, c'est parfait* ». Cette collaboration s'étend sur quatre journées de rencontre à La Merise et au lycée, une résidence d'une semaine de la compagnie au lycée et deux jours de répétition avant la représentation.

Découvrir l'univers du théâtre Yasmina, 15 ans, savoure sa chance : « Ce n'est pas donné à tout le monde ! Mon père, amateur de théâtre, n'a jamais pu en faire. Ça me tient à cœur ». Les jeunes découvrent les « coulisses » de la création d'un spectacle et les métiers impliqués. Chacun trouve sa place : régie, maquillage, acteur, souffleur, photographe... Othmane, 16 ans, photographie ses camarades : « Je préfère ça à être sur scène ». Ce projet proposé par La Merise au lycée est une première. Pour Laure Bazire, professeur de lettres de la classe, « c'est une opportunité pour la classe de travailler sur un projet commun. La séparation hommes/femmes à cet âge est forte, on peut ici réfléchir à ces stéréotypes de façon légère. Et ce travail d'éloquence leur servira notamment pour les oraux de baccalauréat ».

Spécimens, jeudi 21 mars 19h à La Merise, dès 12 ans, à partir de 5€.



Ecole de musique et de danse

Quartet : concert de musiques actuelles et jazz, le 16 mars, 20h30.

Total Déclis : improvisation théâtrale par la Compagnie Déclis Théâtre, le 23 mars. 14h30 : Benjamin.e.s, 16h : Cadet.te.s, 20h : Junior.e.s.

Baschet, structures sonores : une exposition ludique et étonnante sur le travail des frères Baschet. Du 6 avril au 26 juin.

Instants de danse : spectacle des élèves et professeurs de l'école, vendredi 29 mars à 20h30

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.trappesmag.fr

Mettez-vous à l'heure irlandaise

Samedi 30 mars, commencez votre **Soirée irlandaise** 1 dès 18h à l'Ecole de musique et de danse, puis enchaînez avec le **Fest Noz** de La Merise à 20h. Découvrez le groupe Stelenko et ses rythmes aux accents manouches, le groupe de rock breton Avel et le duo Guiguan/Boulas, entre bombarde, clarinette et guitare. Retrouvez le violon et la guitare de Dizanv et les chanteuses Marie et Christine. Cette année, initiez-vous gratuitement à la danse bretonne le jeudi 28 mars à 20h au gymnase de l'Ecole élémentaire Langevin. En marge du concert, découvrez une exposition de photos et de costumes traditionnels.

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.lamerise.com

Infos : cc.seizavel@gmail.com, 07 82 32 62 09.

Cinéma Le Grenier à Sel

Fête du court métrage du mercredi 13 au mardi 19 mars
Printemps du cinéma du dimanche 17 au mardi 19 mars

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.cinemagrenierasel.com



La Merise

RETROUVEZ PLUS D'INFORMATIONS
SUR www.lamerise.com

Concert symphonique pour les familles

Plongez dans un concerto de Ludwig van Beethoven, des œuvres de Haendel, Rameau, Mozart, Grieg et Bizet. Avec Marianne Piketty au violon, les maîtrises de Trappes-en-Yvelines et Rambouillet. Direction Pierre Calmelet avec les Solistes de la Villegieu. Le 16 mars à 20h30, dès 4 €.

Pop rock poétique

Les mélodies décomplexées de Feu! Chatterton n'ont d'égales que leurs textes léchés. Première partie : la pop rock décalée de Steve Chancel. Le 29 mars à 20h30, dès 12 €.

One Clown Show

Le clown Jo cherche l'amour dans *Théâtre Forever*. Avec Jean Quiclet, mise en scène Marie Paule Guillet, production Jo Coop Compagnie. Le 2 avril à 19h, dès 8 €.

Hip Hop et capoeira

Les genres se mêlent grâce aux danseurs des créations *Correria* et *Agwa*. Un concentré d'acrobaties, d'énergie et d'inventions. Le 6 avril à 20h30, dès 12€.

Musique kabyle

Mohamed Allaoua, un grand de la scène algérienne actuelle, rompt les tabous avec fraîcheur et bonne humeur ! Le 13 avril à 20h30, dès 8 €.

Comédie musicale

Dans Jeanne et la chambre à air, une petite fille déploie des trésors d'imagination pour retarder le déménagement de sa chambre. Compagnie l'Artifice, Le 20 avril à 15h, dès 5€.

Groupe de la majorité municipale

Liste UDT

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines vient de nous transmettre des d'éléments chiffrés concernant les douze communes de l'agglomération. Si les chiffres parlent d'eux-mêmes, cela appelle néanmoins un certain nombre de commentaires.

55 % des ménages trappistes ne sont pas imposables, contre 31 % en moyenne pour l'ensemble de l'agglomération. Cinq communes sont même en deçà de 26 %. À Trappes-en-Yvelines, pour les 10 % de familles les moins aisées, le revenu déclaré par unité de consommation est inférieur à 10 000 euros, ce qui est très faible par rapport aux villes voisines...

Chaque année, au moment de l'élaboration du budget, certains nous reprochent de ne pas utiliser les dotations que nous verse l'état pour réduire les impôts locaux. Ils oublient volontairement de signaler que la taxe d'habitation n'a pas augmenté depuis près de 20 ans et que l'augmentation modérée en 2016 de la taxe sur le foncier bâti a été intégralement compensée par la baisse de la taxe sur les ordures ménagères. Ils oublient également de noter que les dotations que nous recevons de l'État ne sont pas un cadeau offert aux trappistes, mais bien la compensation issue de la solidarité nationale pour assumer les besoins particuliers des territoires comme le nôtre.

Ces dotations nous permettent notamment de maintenir les services existants, si utiles aux habitants de notre ville, mais ne permettent pas de faire face comme nous le souhaiterions aux besoins nouveaux qui augmentent.

Pour compenser les inégalités dont souffre notre population, nous avons des écoles accueillantes et du personnel nombreux et bien formé ; des activités culturelles et sportives accessibles au plus grand nombre ; des réponses diversifiées pour la garde d'enfants ; des politiques tournées vers la prévention de la santé, la solidarité et la dignité des personnes.

Permettre à des familles de partir quelques jours en vacances ou d'accéder au centre de santé municipal, accompagner des jeunes en séjour pour réviser et préparer leurs examens, permettre l'accès aux droits pour tous, favoriser les pratiques culturelles dans les établissements scolaires, développer l'excellence dans notre école de musique et de danse, accueillir les jeunes et les moins jeunes à la Cyberbase...

Que faudrait-il supprimer pour mettre en œuvre la politique d'austérité souhaitée par certains ?

Moins de services publics à la population, c'est faire payer (au prix réel et sans quotient !) ces services par ceux qui le pourront, et laisser les autres se débrouiller seuls, s'ils le peuvent.

Ce n'est pas ainsi que nous concevons le vivre-ensemble dans notre ville. Nous savons que vous non plus.

JEANINE MARY, CHEIKHAGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWATHIAM, PHILIPPE GUEROULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAIS, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, NACIRA DELLAL, LARBITOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAAZOUZA, BARDED BOURAHOUANE, GHISLAINE GUESNON

■ Groupe d'opposition

Trappes citoyens

Le combat pour les locataires du parc social de Trappes a toujours été une priorité pour Trappes Citoyens. Dès notre création en 2013, tout au long de la campagne municipale de 2014 et depuis cette date, Othman Nasrou et les élus de Trappes Citoyens ont toujours défendu, au conseil municipal comme sur le terrain, les intérêts des locataires face à une municipalité sourde et aveugle aux problèmes rencontrés dans tant de logements.

Insalubrité, nuisances, charges locatives démesurées, problèmes d'accessibilité et de sécurité : les bailleurs sociaux doivent aussi respecter leurs obligations légales et ce n'est pas toujours le cas. Nous nous sommes mobilisés à de multiples reprises, de manière concrète, avec l'aide du Vice-président de la Région Ile-de-France en charge du logement pour débloquer les situations les plus problématiques, à la demande des représentants des locataires. Ce sujet n'échappera jamais à notre vigilance.

Nous continuerons à nous faire les inlassables défenseurs de ces Trappistes que la municipalité en place ne veut pas entendre et auxquels elle dit : « circulez, il n'y a rien à voir ! ». Et nous le ferons désormais en compagnie de notre nouvel élu Benoit Cordin, qui vient de nous rejoindre au conseil municipal, et auquel nous souhaitons la bienvenue au sein d'une opposition municipale toujours plus large et toujours plus forte !

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCHEY, BRIGITTE RAWLINSON, BENOÎT CORDIN.

■ Groupe d'opposition

Trappes à Gauche

TRAPPES ville lucide et combative.

Les Trappistes sont lucides devant le "grand débat national" et l'opération de communication qui tente de faire oublier les véritables causes du mécontentement populaire : pouvoir vivre dans la dignité ! Les Trappistes sont touchés par les régressions sociales gouvernementales. La ville de Trappes ne peut répondre à la mesure des besoins qui explosent, sur des demandes sociales, éducatives, environnementales, légitimes ! Nous ne sommes pas dupes du mépris de ceux qui nous gouvernent, ne les laissons pas penser et parler pour nous, exprimons-nous sur les mesures indispensables en matière de santé, d'éducation, de tranquillité publique, de logement, de transports, d'environnement, de citoyenneté, de paix, de fraternité...

La démocratie réelle, l'économie réelle, le respect de toutes et de tous, engageons-nous encore davantage pour mieux partager les richesses humaines, financières, naturelles, de manière responsable et lucide, pour aujourd'hui et demain. Ceci nécessite un engagement fort de chacun d'entre nous, une fois de plus ce seront les forces populaires qui montreront les possibles, voilà où se trouve l'éthique républicaine, dont sont étrangers ceux qui nous gouvernent !

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.

■ Élu(e) d'opposition

MIREILLE BREUGNOT.

SÉANCE DES 7 NOVEMBRE ET 19 DÉCEMBRE (extraits)

CE QU'IL FAUT RETENIR

Le Conseil municipal approuve la **convention de partenariat avec l'Education nationale pour la mise en place d'une option facultative théâtre au lycée de la Plaine de Neauphle**, ainsi qu'au lycée Mansart (Saint-Cyr-L'Ecole) et Bascan (Rambouillet). Cette convention s'inscrit dans le Projet éducatif de territoire et dans la volonté de mettre en place des filières d'excellence pour encourager la réussite éducative et scolaire des élèves et leur accès aux études supérieures.

Dans le cadre de sa politique de promotion et d'éducation au cinéma et du PEDT, la Ville approuve un **partenariat avec l'association Déclik Théâtre pour trois représentations du spectacle "Plan C"**, créé au Grenier à Sel. Les représentations auront lieu les 1^{er} février (avec une séance scolaire) et 3 mai.

La Ville a présenté le **bilan du Fonds d'accès aux activités culturelles et sportives (FAACS)**. Pour l'année 2016-2017, 259 personnes se sont inscrites contre 230 l'année précédente. L'aide apportée par la Ville est en hausse de 15% : la prise en charge s'élève à 26 714 € contre 23 069 € l'année dernière.



Le nombre de **dérogations au repos dominical** accordées par le Maire aux établissements de commerce de détail à partir du 1^{er} janvier 2018 est fixé à cinq par an par le Conseil municipal.

Le Conseil municipal approuve une **convention de mise en place d'une e-billetterie partagée** entre la Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines et la Ville de Trappes-en-Yvelines. La Communauté d'agglomération renouvelle en effet son outil de réseau, jusqu'ici le site « Kiosq ». La convention est d'une durée de 5 ans.

Le **mandat actuel du Conseil des jeunes est prorogé d'un an** par la Ville au vu de l'élan qui anime les membres et des nombreuses actions menées.

La Ville approuve les **deux conventions de versement**, au titre de la Politique culturelle et de la Politique de la Ville, des fonds de concours de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines **pour le fonctionnement de l'équipement culturel "La Merise"**. Le montant de ces quatre fonds s'élève à 179 358 € pour l'année 2017, contre 224 205 € en 2016 et 555 000 € en 2015.

À NOTER

Rendez-vous des élus

M. le Maire, MM. et M^{mes} les adjoints au Maire reçoivent sur rendez-vous **par courrier** : Hôtel de Ville
1, place de la République / CS 90544
78197 Trappes cedex
ou www.trappes.fr rubrique contact

Permanence Nadia Hai

Députée de la 11^e Circonscription - Lundi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h - 26, av. des Frères Lumières
78190 Trappes. Pour prendre RV : 06 87 59 08 99

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 26 mars à 19h :

conseil municipal en l'Hôtel de ville. Nous vous rappelons que les séances sont publiques.

Pour l'ensemble des délibérations du Conseil municipal : www.trappes.fr rubrique "Mairie"

DÉCEMBRE 2018

■ Naissances

Alcan Justine Raphaël, Allouche Zayn, Aloui Mohamed, Aroumougame Justine, Bafadil Sami, Baroan Rémy, Bessam Jana, Boughediri Oubey, Boyelipo Mayemo Merry, Chikri Inssaf, Chnib Rostom, Cissoco Bintou, Cissokho Aissata, Damnaty Célia, Dansokho Sira, De Pina Camara Dany, Diab Mayssa, Diab Djalil, Kabbouri Kamila, Karoui Soumaya, Kassid Assil, Kherchouch Noham, Kimbembe Makala Warren, Konate Aminata, Kouassi Liam, Kounouanissa Zack, Marie-Joseph Yacine, Matondo Emmanuelle, Mendes Kaylie, Miret Alba, Missaoui Imen, Mohammed Anam, Mustapha Asmaa, Pinot Amelyah, Prak Cilkaa, Renard Mila, Rodrigues De Almeida Nicole, Saïdi Sayf-Eddine, Sihamdi Djoud, Touâddi Joud, Touati Dawoud, Traoré Fanta, Vigne Naïm, Yemni Adem.

■ Mariages

Diallo Ibrahima et Diallo Goundo

■ Décès

Mbani Dominique, Ursu Viorel, Chambrion Andrée-Luce, Debza Mimoun, Hafsaoui Abdelkader, Bureau Guy, Dias Teixeira Emile, Nguyen Thi Dong, Ferreira Christine, Luxereau Gabriel, Mourcq Karine divorcée Zouidi, Fauqué Marilyns veuve Labat, Guillemot Emilienne divorcée Ruelle, Kolsi Jalila épouse Kolsi.

■ Mariages

Ben Messaoud Elhachem et El Ghazi Wafaa
Raymongué Magali et Mohamed Ag Rissa

■ Décès

Abdeslem Mimoun, Anne Eliane divorcée Chenais, Biamuenze Tshamu Lokolonga Michel, Chaumiere Jacques, Croiser Jeannine veuve Béguec, De Baets Jacqueline veuve Lécaillon, Droux Jacqueline veuve Schweighoffer, Huynh Thi Truc veuve Le Coz, Jolivet Michel, Katbabi Hamou, Mezaache Nassim, Olivier Jean-Claude, Regbaoui Monique, Salomodo Bernard, Semedo Mendes Correia Caetano, Zorelli Ali.

JANVIER 2019

■ Naissances

AAttia Sabri, Badji Jaïlan, Barré Thélios, Batifolier Roman, Belaïd Souheyl, Berhili Mouncef, Boughmada Haroun, Coulibaly Niya, Dagou Ylan, Diaby Aïcha, Etouaria Shaad, Gace Raphaël, Gallouze Souleyman, Ghenam Nïa, Guessoum Mèlia, Guessoum Imrane, Guessoum Amira, Hammou Ouali Ilyès, Kalyoncu Zeynep, Kanza-Popovitch Noré, Khalid Wassim, Lahssini Naïm, Loukili Bichr, Mahleb Adem, Mahleb Hamid, Mendes Lopes Lewis, Mhadi Iyad, Moubachir Yaniss, Moudache Dassine, Nassihi Ismaïl, N'Diath Adama, Ramdani Imran, Sahlioui Reda, Saka Hafsa, Sall Abou, Serafim Victoria, So En Inaya, Taleb Mohamed, Thierry Léopold, Toure King-Hélios, Traore Maya, Traoré Lyam, Verne Jaëla, Yachou Chaïma, Zinoune Olivia.

Traoré Maka et Tiraboski Marine
Saf Safi Abdellali et Kouidrat Imene

ALLOCATION ÉNERGIE 2019

Vous pouvez en bénéficier si vous résidez à Trappes-en-Yvelines, êtes retraité, âgé de plus de 65 ans au 1^{er} janvier 2019 ou en possession d'une carte d'invalidité à 80 %. Le total de vos revenus déclarés doit être, avant déduction, ≤ 14 400 € pour une personne seule et ≤ 21 600 € pour un couple. A fournir : copie d'une pièce d'identité, avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017, facture d'énergie 2019 de votre domicile à votre nom (pour les locataires des foyers ADOMA et FOURCASSA, une quittance de loyer), IBAN (ancien RIB) au même nom que la facture d'énergie, document de votre caisse de retraite comprenant votre numéro d'identifiant et votre nom, carte d'invalidité pour les moins de 65 ans, numéro de téléphone. Dépôt des dossiers au CCAS le mercredi de 8h45 à 12h et de 14h à 17h du 1^{er} mars au 28 juin. Informations : 01 30 69 18 40.

UN QUESTIONNAIRE POUR CONNAÎTRE VOTRE QUOTIDIEN

Vous avez entre 18 et 30 ans ? Le CODESQY (Conseil de Développement de Saint-Quentin-en-Yvelines) souhaite avoir votre avis sur votre quotidien et vos attentes. Répondez au questionnaire au ligne : www.sqy.fr/codesqy-enquête-jeunes.

UN ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR RENDEZ-VOUS AU SERVICE DES IMPÔTS

Un accueil personnalisé est proposé aux usagers pour leur éviter de se déplacer si ce n'est pas nécessaire, et si ça l'est, pour être reçu sans file d'attente, à l'heure choisie par un agent ayant pris connaissance du dossier. Ce service est réservé aux demandes les plus complexes, les usagers prennent rendez-vous sur le site impots.gouv.fr, rubrique contact, par téléphone ou au guichet. Les services des Impôts des particuliers du département sont équipés d'un espace PC libre-service.

MÉDAILLÉS DU TRAVAIL

MÉDAILLES D'OR

Philippe GROSSE, Jacqueline LEMONNIER FONTAIRE, Patrick LURON, Dominique MAS, Marie-Christine DIARD, Jean-François LE MENEZ, Souad MAGHROUM, Floriane PAISLEY

MÉDAILLES DE VERMEIL

Hakima HAMIAN, Bruno HUBERT, Philippe MASSON, Thierry MICHEL, Marilyne VOSSION

MÉDAILLES D'ARGENT

Thierry COUSTENOBLE, Stéphane DÉÏTOS, Hervé DESMET, Mauricette KERLEVEO, Christine LALLEMAND, Hervé LEBIGOT, Alain LONQUEUX, Taoufik ROUDANI, Bagdad BENLAHCEN, Jannick CARLIER, Rachel DESJARDIN, Fouad FERKOUS, Janick FRANCOIS, Nebil GUESSOUM



TEMPS FORTS

MARS AVRIL n° 155

À TRAPPES-EN-YVELINES

RETROUVEZ TOUS LES
ÉVÉNEMENTS ET PLUS SUR
www.trappes.fr

Vendredi 8 mars

P 5

Journée internationale des droits de la femme

Infos : trappesmag.fr

Du mercredi 13 au mardi 19 mars

Fête du court métrage

Cinéma le Grenier à Sel

P19

Jeudi 15 mars 10h / 17h

A Trappes ton avenir

Rencontres entre professionnels et
élèves pour préparer leur avenir.
Lycée de la Plaine de Neauphle

Vendredi 16 mars 9h / 21h

P15

12h de natation

Piscine Jacques Monquaut

Samedi 16 mars 9h30 / 12h

Café numérique

« les appareils tactiles et leurs
applications » - Cyberbase

Samedi 16 mars 20h30

P19

Les solistes de la Villedieu - APMSQ

Concert symphonique pour les
familles - La Merise

Samedi 16 mars 20h30

P19

Quartet

Musiques actuelles, jazz
Ecole de musique et de danse

Mardi 19 mars 18h30

Commémoration de la jour-
née nationale du souvenir et de
recueillement à la mémoire des
victimes civiles et militaires de la
guerre d'Algérie et des combats
en Tunisie et au Maroc
Place du 19 mars 1962

Mercredi 20 mars 9h / 16h

P4

BUS AVC de l'ARS

Parking du centre commercial des
Merisiers

Jeudi 21 mars 19h

Spécimen, théâtre dès 13 ans
La Merise

Samedi 23 mars 9h30 / 12h

Café numérique

« la cybercriminalité » - Cyberbase

Samedi 23 mars 14h30 / 18h

P4

Loto comité de quartier Merisiers/
Farge/Thorez/Cité nouvelle
Salle Jean-Baptiste Clément

Samedi 23 mars 14h30

Trappes impro junior

Ecole de musique et de danse

Mardi 26 mars 19h

Conseil municipal

Hôtel de ville - salle du Conseil

Samedi 30 mars 9h30 / 12h

Café numérique « Google et
Apple, les meilleurs ennemis »
Cyberbase

Samedi 30 mars 14h / 17h

Atelier réparation de vélos
Centre socioculturel Annette Moro

Les 3, 17 et 23 avril - 14h / 18h

P5

**Action de dépistage et de
prévention buccodentaire**
Centres socioculturels

Samedi 6 avril 9h30 / 12h

Café numérique « tour du
web, les sites incontournables »
Cyberbase

Samedi 6 avril 14h / 17h

Atelier réparation de vélos
Espace jeune le Village

Du samedi 6 avril au mercredi 26 juin

Baschet

Exposition structures sonores
Ecole de musique et de danse

P19

Samedi 13 avril 9h30 / 12h

Café numérique

« la domotique » - Cyberbase

Mercredi 17 avril 14h

P9

Forum de l'emploi et de l'apprentissage

Complexe sportif Jean Guimier

Dimanche 14 avril 9h

P15

Semi-marathon et 10 km de
Trappes - Stade Chansac

Vendredi 19 avril 10h / 15h

Dons du sang Hôtel de ville

Dimanche 28 avril 10h15

**Cérémonie de commémora-
tion** journée du souvenir des vic-
times et des héros de la déportation
Place Monseigneur Roméro

LES RÉUNIONS DES COMITÉS DE QUARTIERS

**Quartier Merisiers - Farge - Thorez -
Cité nouvelle / École Élémentaire Henri
Wallon** : mercredi 13 mars et mercredi
3 avril 20h

**Quartier Jaurès - Gare - Macé / École
Élémentaire Jean Jaurès** : jeudi 7 mars
et 4 avril 20h

**Quartier La Boissière / Maison de la
Boissière** : mercredi 13 mars et 10 avril
20h

**Quartier Moulin de la Galette / Plaine
de Neauphle** : jeudi 14 mars 2019
(19h30-21h30) et jeudi 11 avril 2019
(19h30-21h30), École Élémentaire
Auguste Renoir

**Quartier Village - Sand - Pergaud -
Verlaine - Aérostat / École Élémentaire
George Sand** : mercredi 20 mars 19h30

N'OUBLIEZ PAS
VOTRE CV



MERCREDI
17 AVRIL
2019

DE 14H
À 18H

FORUM

DE L'EMPLOI ET DE L'APPRENTISSAGE

CDD / CDI / JOBS D'ÉTÉ / CONTRATS D'APPRENTISSAGE
MOBILITÉ NATIONALE ET INTERNATIONALE
SERVICE CIVIQUE

Gymnase Guimier, 10 avenue Eugène Delacroix. Rens. Bij : 01 30 16 24 99 - trappes.fr